



Service régional de contrôle de la formation professionnelle

Articles L. 6352-6 à L. 6352-11, L. 6355-15 et R. 6352-22 à R. 6352-24 du Code du travail
(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa n° 50199#15 avant de remplir ce bilan)

N° 10443*16

FA 08

Le bilan pédagogique et financier (BPF) doit être transmis avant le 30 avril. Cette transmission peut s'effectuer sur le site : <https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr/mon-activite-formation/>

		NUMERO DE SIRET	CODE NAF
Numéro de déclaration :			
Forme juridique :			
Nom et prénom ou dénomination (sigle) :			
Adresse :			
Acceptez-vous que cette adresse soit rendue publique: oui ☐ non ☐			
Tél.		Email de contact:	

Le bilan pédagogique et financier porte sur l'activité de dispensateur de formation de l'organisme au cours du dernier exercice comptable clos :

Exercice comptable du au

Produits provenant :		
- des entreprises pour la formation de leurs salariés		1
- des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle pour des actions dispensées dans le cadre :		
des contrats d'apprentissage	a	
des contrats de professionnalisation	b	
de la promotion ou de la reconversion par alternance	c	
des congés individuels de formation et des projets de transition professionnelle	d	
du compte personnel de formation	e	
des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi	f	
des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés	g	
du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs	h	
Total des produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation (total des lignes a à h)	2	
- des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)	3	
- des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques :		
Instances européennes	4	
État	5	
Conseils régionaux	6	
Pôle emploi	7	
Autres ressources publiques	8	
- de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	9	
- de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	10	
Autres produits au titre de la formation professionnelle	11	
TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (total des lignes 1 à 11)		
Part du chiffre d'affaires global réalisée dans le domaine de la formation professionnelle (en %) :		

Total des charges de l'organisme liées à l'activité de formation :		
•	dont Salaires des formateurs	
•	dont Achats de prestation de formation et honoraires de formation	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi dont vous dépendez. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

E. PERSONNES DISPENSANT DES HEURES DE FORMATION	Nombre	Nombre d'heures de formation dispensées
Personnes de votre organisme dispensant des heures de formation		
Personnes extérieures à votre organisme dispensant des heures de formation dans le cadre de contrats de sous-traitance		

F. BILAN PÉDAGOGIQUE : STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE FORMATION DISPENSÉE PAR L'ORGANISME ET APPRENTIS EN FORMATION

Dans les cadres F- 1, F – 3 et F – 4, renseigner les données relatives aux actions de formation, aux bilans de compétences, aux actions concourant à la validation des acquis de l'expérience et aux actions de formation par apprentissage correspondantes aux produits indiqués lignes 1 à 9 et ligne 11 du cadre C, qu'elles aient été réalisées directement par votre organisme ou confiées à un autre organisme.

Dans le cadre F-2, préciser les données relatives aux actions que vous avez confiées à un autre organisme.

NB : Les données relatives aux actions confiées à votre organisme par un autre organisme de formation ne sont pas à comptabiliser dans les cadres F : elles doivent figurer dans le cadre G qui recense les données relatives aux actions pour lesquelles vous êtes intervenus en sous-traitance et elles correspondent aux produits indiqués ligne 10 du cadre C.

F - 1. TYPE DE STAGIAIRES DE L'ORGANISME		Nombre de stagiaires ou d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Salariés d'employeurs privés hors apprentis..... a			
Apprentis b			
Personnes en recherche d'emploi formées par votre organisme de formation..... c			
Particuliers à leurs propres frais formés par votre organisme de formation..... d			
Autres stagiaires e			
TOTAL (a + b + c + d + e)(1)			
dont stagiaires et apprentis ayant suivi une action en tout ou partie à distance.....			
F – 2. DONT ACTIVITÉ SOUS-TRAITÉE DE L'ORGANISME		Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Stagiaires ou apprentis dont l'action a été confiée par votre organisme à un autre organisme.....(2)			
F - 3. OBJECTIF GÉNÉRAL DES PRESTATIONS DISPENSÉES		Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)..... a			
- dont de niveau 6 à 8 (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat...).....			
- dont de niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale ...).....			
- dont de niveau 4 (BAC professionnel, BT, BP, BM...).....			
- dont de niveau 3 (BEP, CAP...).....			
- dont de niveau 2.....			
- dont certificat de qualification professionnelle (CQP) sans niveau de qualification.....			
Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au répertoire spécifique (RS)..... b			
Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS..... c			
Autres formations professionnelles..... d			
Bilans de compétence..... e			
Actions d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience..... f			
TOTAL (a + b + c + d + e + f)(3)			
F - 4. SPÉCIALITÉS DE FORMATION		Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Cinq principales spécialités de formation (indiquer la spécialité en clair)	Code		
Autres spécialités :			
TOTAL :(4)			

G. BILAN PÉDAGOGIQUE : STAGIAIRES DONT LA FORMATION A ÉTÉ CONFIEE A VOTRE ORGANISME PAR UN AUTRE ORGANISME DE FORMATION	Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Formations confiées à votre organisme par un autre organisme de formation :(5)		

H. PERSONNE AYANT LA QUALITÉ DE DIRIGEANT	
Nom et prénom :	Qualité :

À , le

Nom et qualité du signataire :

Email : Tél :